

Québec, le 29 juillet 2025

Madame Emmanuelle Becaert
Directrice Environnement, Santé et Sécurité
Métaux Torngat Ltée
625, avenue du Président-Kennedy, bureau 605
Montréal (Québec) H3A 1K2

**Objet : Avis concernant la reprise de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement - Projet d'usine de séparation de terres rares sur le territoire de la municipalité de Sept-Îles par Métaux Torngat Ltée
(Dossier 3211-14-043)**

Madame,

Le 17 juillet dernier, vous nous avez informés que la haute direction de Métaux Torngat Ltée avait approuvé le nouveau site d'implantation de votre projet d'usine de séparation de terres rares, soit celui de la Société ferroviaire et portuaire de Pointe-Noire à Sept-Îles. Au moment du dépôt de votre avis de projet le 14 novembre 2023, conformément à l'article 31.2 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE, Q-2), le site projeté pour la construction de cette usine était plutôt localisé dans le parc industriel Vigneault à Sept-Îles.

Considérant que le milieu récepteur n'est pas le même et que les enjeux associés à la réalisation de votre projet pourraient ainsi différer par rapport à ceux identifiés à ce jour, nous vous informons qu'il sera nécessaire de soumettre un nouvel avis de projet, conformément aux exigences de l'article 3 du Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (Q-2, r. 23.1).

Par la suite, conformément au premier alinéa de l'article 31.3.1 de la LQE, le Ministère tiendra une nouvelle consultation publique sur les enjeux associés à la réalisation de votre projet. Enfin, une nouvelle directive indiquant la nature, la portée et l'étendue de l'étude d'impact sur l'environnement de votre projet vous sera transmise.

Si de plus amples explications sont nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec M. Yanick Plourde, chargé de projet et responsable de l'application de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement de votre projet.

La directrice,



Maud Ablain

c. c. M^{me} Sylvie St-Jean, Métaux Torngat Ltée

M^{me} Elen Paradis, Directrice régionale de l'analyse et de l'expertise pour la Côte-Nord